

LE PROJET  
DE CHARTE DU  
PARC AVANCE

UN TEST CULOTTÉ  
POUR MESURER LA  
QUALITÉ DES SOLS

ON A TROUVÉ  
DE LA GEMAPI  
DANS LE VERDON

VIVRE EN VERDON

GORGES  
DU VERDON  
UNE SAISON PLEINE  
DE NOUVEAUTÉS

La démarche de révision de la charte du Parc que nous menons depuis 2 ans nous a permis de confirmer collectivement les enjeux qui vont peser sur le Verdon dans les prochaines décennies. Elle nous a également obligés, en tant qu'élus du Parc, à construire des réponses à la hauteur des urgences sur lesquelles agir : érosion de la biodiversité, effets du changement climatique, pressions sur les ressources en eau et sur la forêt, maintien d'une économie locale diversifiée et de conditions de vie agréables qui rendent notre territoire toujours attractif... Dans un contexte de plus en plus complexe, tant en terme administratif qu'économique, le Parc se doit de prendre ses responsabilités en portant sa part de solutions. C'est ce que nous nous attelons à faire, sans perdre notre motivation, avec les opérations d'amélioration de l'accueil et de gestion des flux touristiques du Grand site de France en projet des Gorges du Verdon, les travaux de restauration du bon fonctionnement du Colostre, les opérations d'enlèvement des déchets des sites naturels, ou d'autres à venir comme les travaux de réouverture de milieux pastoraux ou la plantation de haies en bord de parcelles agricoles... Malgré l'isolement accru qu'a entraîné la crise du Covid et les différentes mesures sanitaires qu'elle a nécessitées, nous nous efforçons de maintenir les liens entre les différents acteurs, entre le haut et le bas du territoire, autour de ce qui nous rassemble : notre territoire, nos paysages, nos pépites patrimoniales.

**BERNARD CLAP**  
Président du Parc naturel régional du Verdon

Vivre en Verdon n° 4  
Décembre 2021

Cette lettre est disponible à la maison du Parc  
Domaine de Valx 04360  
Moustiers-Sainte-Marie  
04 92 74 68 00  
info@parcduverdon.fr  
www.parcduverdon.fr

Directeur de publication :  
Bernard Clap

Comité de lecture :  
équipe technique,  
S. Gioanni,  
M. Economidès,  
A. Robert

Conception :  
Smart Scic  
Ferry Boât Atelier

Tirage :  
2 000 ex.  
Édité sur papier recyclé

Dépôt légal :  
N° I.S.S.N. 2610-041X

## LE PROJET DE CHARTE DU PARC AVANCE

#Verdon2039

UN NOUVEAU PROJET POUR LE TERRITOIRE

Les élus du Parc ont examiné les derniers points restant à discuter lors d'un comité syndical cet automne, pour finaliser le projet de Charte 2023-2038 (ou plutôt 2024-2039, car tous les parcs en révision ont obtenu un délai supplémentaire d'un an pour tenir compte des difficultés engendrées par la crise sanitaire).

Les objectifs de la Charte, corédigés dans le cadre d'ateliers réunissant élus et partenaires du Parc depuis le début de l'année, ont été soumis à une dernière relecture de mi-août à fin septembre. Une trentaine d'avis portant sur tout ou partie de la nouvelle Charte ont été reçus et analysés : les principales remarques ont été intégrées (notamment des précisions, des oublis...). Les retours ont été majoritairement positifs sur le fond et plus réservés sur la forme (rédaction parfois trop longue, maladroite, trop de redites, de sigles...) et nous ont amenés à faire appel à une aide extérieure pour une prestation d'harmonisation. Des réunions ont également été organisées en septembre et octobre pour travailler avec les élus communaux et intercommunaux sur la traduction cartographique des objectifs de la Charte dans le plan du Parc.

**Prochaines étapes :** Après validation par les élus du Parc en décembre, le projet de charte va être envoyé au président de la Région puis au préfet de Région pour toute une série d'avis (services déconcentrés de l'État, Conseil national de protection de la nature, Fédération nationale des Parcs naturels régionaux) attendus d'ici l'été 2022. L'autorité environnementale sera saisie dans la foulée puis une enquête publique organisée début 2023 pour permettre à tous les habitants de se prononcer avant les délibérations des collectivités à l'automne 2023.



Le Parc du Verdon a participé, aux côtés des autres Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur au Congrès mondial de la nature qui s'est déroulé cette année à Marseille. L'occasion de réaffirmer notre engagement en faveur de la biodiversité, de la transition écologique et énergétique. Les agents ont participé aux conférences, ont tenu un stand et ont eu le plaisir d'accueillir tous les jours des représentants de Parcs, des associations ou des scolaires de la région sur des ateliers pédagogiques spécialement organisés pour l'événement.



## UN TEST CULOTTÉ POUR MESURER LA QUALITÉ DES SOLS

Dans le cadre de la démarche REGAIN qui accompagne les agriculteurs du plateau de Valensole dans leur transition agroécologique, en lien avec la Chambre d'agriculture, la Société du Canal de Propagage, le Parc du Verdon suit et anime un réseau de 28 lavandiculteurs souhaitant mieux comprendre le fonctionnement biologique des sols et expérimenter des pratiques offrant le meilleur compromis entre qualité des sols, productivité et durabilité.

Une quarantaine de parcelles de lavandin du plateau de Valensole sont suivies depuis 2017, à travers des diagnostics et analyses de sol. En parallèle de ces analyses, le Parc a mis en place, en 2021, un test facile à réaliser et reproductible par les agriculteurs qui le souhaitent : le « test du slip » qui consiste à observer la décomposition de slips en coton enfouis dans le sol. L'objectif est d'appréhender de manière simple la capacité des sols à décomposer la matière organique et donc d'évaluer et comparer leur activité biologique, en lien avec différentes pratiques agronomiques.

Ainsi, durant le printemps dernier, 50 slips ont été enterrés dans les parcelles de lavandin. Deux mois après, leur déterrement a révélé des résultats surprenants avec de très forts taux de dégradation, indiquant que les sols sont loin d'être « morts » ! Certaines pratiques comme les apports de compost ou le semis d'une couverture végétale entre les rangs de lavandin engendrent une meilleure activité microbienne, ce qui se traduit par une plus forte dégradation des slips. Pour en savoir plus, le Parc a édité un guide pratique sur la fertilité des sols. Retrouvez les informations sur cette édition en dernière page de cette lettre.



Le partenariat de solidarité entre le Parc naturel régional du Verdon et la Société du canal de Provence a été réaffirmé et renouvelé pour 6 ans.

Des collectivités se sont organisées et s'investissent pour gérer l'eau du Verdon. Les communes et intercommunalités du bassin versant du Verdon sont de petites collectivités, avec peu de moyens. Il était donc important que la notion de solidarité aval-amont, des usagers de l'eau (notamment la SCP qui exporte l'eau du Verdon vers toute la région provençale) envers les gestionnaires de la ressource, se mette en œuvre en retour. C'est pourquoi, en 2008, le syndicat mixte du Parc du Verdon, gestionnaire du bassin versant, porteur du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et d'un contrat rivière, a conclu avec la SCP une convention de partenariat, renouvelée donc en 2021 pour la troisième fois. Les principales réalisations depuis la mise en place de cette solidarité ont été le soutien de la SCP à la réalisation de 24 stations d'épuration et 7 sites de toilettes sèches, pour un montant total de près de 3 millions d'euros. La SCP a aussi fait bénéficier le territoire de près de 100 journées d'expertise dans le cadre du fonds d'aide au conseil.



## OPÉRATION ZÉRO ENCOMBRANT SUR LES LACS

Dans la continuité des opérations menées dans les grandes gorges en 2019 et 2020 dans le cadre du programme régional « Une Méditerranée zéro déchet plastique », le Parc du Verdon poursuit son travail d'enlèvement des déchets et encombrants des milieux naturels. En 2021, cette opération a été orientée sur les encombrants issus des activités nautiques et de plaisance sur les lacs de Sainte-Croix et d'Esparron.

Avec pour objectif d'évacuer les embarcations abandonnées et obsolètes dérivantes, immergées ou échouées, les écogardes, détachés sur cette opération, se sont attelés dans un premier temps à faire un inventaire détaillé de ces encombrants. Après une animation auprès des communes concernées, les chantiers se sont ensuite succédés avec bien souvent le soutien des agents municipaux.

**Ce sont ainsi plus de 10 épaves de petits voiliers, une quinzaine de barques de pêche et 12 pédalos qui ont été regroupés avant d'être acheminés vers un éco-pôle de déconstruction.**

En parallèle, plusieurs chantiers ont permis d'extraire plus de 3 tonnes de déchets divers et plus petits des lacs et de leurs berges (ici sur la photo ce sont 292 pneus qui ont été sortis du lac d'Esparron).

Un premier bilan à mi-chemin de cette opération cofinancée par la Région Sud et la Société du canal de Provence témoigne de la réussite du projet : plus de 15 tonnes d'encombrants évacués de la nature !

## VOIR LE VERDON EN GRAND ! TOUT UN PROGRAMME

Entre 2015 et 2021, le territoire du Parc du Verdon a bénéficié d'un programme financier dédié à la diversification touristique dans les Alpes. L'Europe, l'État et les régions Sud et Rhône-Alpes ont ainsi soutenu 19 opérations pour un montant total de près de 3 600 000 €. La priorité a été donnée aux investissements qui représentent 85 % des dépenses et ce, au profit de nos entreprises locales qui ont su répondre à la commande publique.

Parmi les réalisations, on retrouve l'ensemble des aménagements au Point sublime et au Couloir Samson, la liaison pédestre entre Saint-André-les-Alpes et la plage du plan sur Castillon ou encore la création de 5 sentiers GR® de Pays « les tours du Verdon ». Quelques actions fortes sont encore en cours, notamment en faveur du développement de l'itinérance. Le tour du Verdon à vélo devrait voir le jour en 2022 grâce à l'engagement des départements du Var et des Alpes-de-Haute-Provence, mais également notre partenaire historique, l'association Vélo Loisirs Provence.

## VOIR LE VERDON EN GRAND !

PROGRAMME ESPACE VALLÉEN

Tirant un bilan positif de ce programme et avec la confiance des financeurs, les élus du Parc du Verdon ont souhaité candidater pour une nouvelle période 2021-2027 et une enveloppe financière potentielle de 3 millions d'euros. Cette candidature validée en novembre 2021 portera sur des aménagements complémentaires dans le Grand site des Gorges du Verdon, et plus particulièrement sur la rive varoise, mais elle permettra d'ouvrir des crédits pour d'autres projets communaux ou intercommunaux. Pour « Voir Grand ! », le Verdon doit agir collectivement et mobiliser ses ressources financières et touristiques pour des retombées au bénéfice de toutes les communes.



## À L'ÉCOLE DU TERRAIN : DES ÉLÈVES EN SORTIE

Dans le contexte actuel, nos jeunes ont besoin encore plus que d'habitude d'actions qui leur permettent de sortir, de se rencontrer et d'agir ensemble.

Dans cet objectif, pour l'année scolaire 2021-2022, le Parc du Verdon a proposé aux écoles et collèges du territoire ainsi qu'aux lycées des villes-portes, des appels à projets permettant de bénéficier d'interventions pédagogiques. Les thèmes abordés seront autour de l'alimentation, des abeilles, de l'eau, de l'énergie ou plus globalement de la biodiversité.

**37 projets avec 44 classes du territoire  
ont été retenus pour les écoles et collèges,  
et 13 projets avec 14 classes pour les lycées.**

Les élèves de chaque classe profiteront de plusieurs interventions pour pouvoir à la fois aller faire des observations sur le terrain, aller à la rencontre des habitants et des professionnels, réaliser des expériences, mener des enquêtes, visiter des sites, mais aussi créer des supports de restitution (exposition, journal d'école, réalisation de film...).

Les communes concernées sont : Aiguines, Aups, Bauduen, Castellane, Comps-sur-Artuby, Ginasservis, La Bastide, La Palud-sur-Verdon, La Verdière, Les Salles-sur-Verdon, Moustiers-Sainte-Marie, Quinson, Riez, Roumoules, Saint-André-les-Alpes, Saint-Julien-le-Montagnier, Sillans-la-Cascade, Valensole, Vinon-sur-Verdon.

Sur la thématique de l'eau, nous travaillerons aussi avec les communes de Colmars-les-Alpes et Montmeyan. Et pour les lycées, ils viendront de Digne-les-Bains, Draguignan, Le Chaffaut-Saint-Jurson, Lorgues et Manosque.

Afin de faire bénéficier de ces interventions, le Parc du Verdon a obtenu des financements de l'Agence de l'Eau, La Région Sud, l'Agence régionale de Santé, la Direction régionale aux affaires culturelles, et du Fonds Contrats d'économie d'énergie.



## RESPIREZ, RESPECTEZ !

L'année 2020, en tous points inédite, a suspendu le monde au rythme des vagues épidémiques avec pour conséquence de limiter les mouvements lors des périodes de confinement. Sur le plan touristique, l'incidence a été forte, d'une part sur l'équilibre des entreprises, et d'autre part sur les comportements des clientèles. Le besoin de nature et de grands espaces et le recentrage sur les destinations de proximité ont modifié brutalement les équilibres touristiques de nos territoires.

Dans ce contexte, le Verdon avec sa mosaïque de paysages et ses grandes étendues lacustres a été au cœur de toutes les attentions.

Les constats dressés dès les premiers week-ends déconfinés ont sonné l'alarme sur des situations d'incivilité, sur des pressions sur les sites et les cadres de vie. Très vite le Parc du Verdon et les différents partenaires dont les communes ont mobilisé des moyens pour en appeler à des comportements plus respectueux. L'opération écocarde – garde forestière régionale a été mise à contribution par une présence accrue sur le terrain et par des actions de sensibilisation ciblée sur des sites et des pratiques.

Fort de ces enseignements, le Réseau régional des espaces naturels protégés s'est organisé en appui avec le Comité régional du Tourisme pour bâtir une campagne de sensibilisation appelant à respecter les territoires de parc particulièrement prisés.

## ON A TOUS BESOIN D'ÊTRE RESPONSABLES

**PENSONS À DEMAIN !**

#OnaTousBesoinDuSud

Parc naturel régional du Verdon

SUIVRE LES CONSEILS C'EST  
PRENDRE SOIN DE NOS  
ESPACES NATURELS PROTÉGÉS.

onatousbesoindusud.fr/nature



Cette campagne adaptée à chaque parc a fait l'objet d'un plan de diffusion sur les réseaux sociaux, la presse ainsi qu'une campagne d'affichage sur le réseau des abribus.

Ces bons mots appelant aux bons gestes et aux bons comportements ont tenté de participer à bien vivre le temps des vacances en bénéficiant de tous les atouts d'un Verdon apaisé et apaisant.

## PROMENADES INSOLITES « HISTOIRE(S) D'EAU »

Depuis 2018, le Parc du Verdon s'est engagé dans un projet culturel sur l'eau, afin de mieux comprendre les liens que les habitants entretiennent avec la rivière du Verdon et ses affluents. Le Parc a donné la parole aux artistes de Radio Grenouille pour concocter des promenades sonores, afin de questionner ce thème de manière plus sensible et intime, avec des témoignages d'habitants et

des sons cueillis. Trois promenades ont été réalisées : à Saint-André-les-Alpes, Bauduen et Saint-Julien-le-Montagnier. Après une inauguration fin septembre, les promenades sont désormais accessibles à tous. Il vous suffit de télécharger la promenade sur votre téléphone ou lecteur MP3, de vous munir d'un casque et de vous laisser guider à l'oreille, une fois sur place.

Projet financé dans le cadre du Contrat de rivière Verdon par l'Agence de l'eau et l'État à travers les FNADT 04 et 83. Promenades à télécharger gratuitement sur :

[www.parcduverdon.fr/culture-et-patrimoines/intro](http://www.parcduverdon.fr/culture-et-patrimoines/intro)

## LA ROUTO : PLACE AUX ARTISTES

La Roulo est un itinéraire de grande randonnée (GR®69) transfrontalier reliant la plaine de la Crau à la Valle Stura située dans la région de Cunéo en Italie, parcourant une ancienne grande voie de transhumance. Il comprend 26 étapes sur 480 km. La Maison de la transhumance porte ce projet de sentier et développe une offre touristique autour des pratiques pastorales et d'élevage.

Le Parc du Verdon est partenaire de ce projet, l'itinéraire traversant le territoire entre Ginasservis et Saint-Jurs, au cœur du plateau de Valensole. Le Parc a ainsi porté plusieurs actions en 2021 : une programmation d'événements, l'organisation d'un séjour de jeunes du Verdon en immersion, et la création d'une œuvre artistique. Quelques précisions sur cette dernière : à partir de croquis, de cartes et de recueils de témoignages sur la transhumance, les artistes Elsa Noyons et Till Roeskens ont imaginé une fresque documentaire murale qui sera installée au cœur d'un édifice en ruine du plateau de Valensole, le long du sentier de randonnée. L'œuvre sera réalisée en 2022...





Photo réalisée par la CCAPV

## ON A TROUVÉ DE LA GEMAPI DANS LE VERDON



En 2018, une nouvelle compétence a été donnée aux intercommunalités : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Pour être efficace, la gestion de l'eau doit se faire à l'échelle d'une rivière et de son bassin versant, et non pas à l'échelle intercommunale. Le syndicat mixte du Parc du Verdon a donc étendu son périmètre d'intervention à l'échelle du bassin versant, et les 7 intercommunalités concernées ont décidé de lui confier cette compétence. En avril, le syndicat a été labellisé EPAGE (Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau) du bassin versant du Verdon. Cette reconnaissance acte le rôle opérationnel du syndicat en matière de GEMAPI. Un nouveau logo a été créé, pour différencier l'EPAGE qui intervient à l'échelle du bassin versant (69 communes), du Parc qui intervient, lui, à l'échelle des 46 communes.

Certaines actions initiées par le Parc, sont poursuivies par l'EPAGE Verdon :

### La restauration du Colostre

En 2021, le Colostre à Saint-Martin-de-Brômes a pris sa forme finale après un chantier de terrassement inédit. Les travaux de restauration se sont clôturés au tout début du printemps avec la plantation de 4500 arbres et arbustes adaptés aux rives. Cet automne, c'est au tour du secteur d'Allemagne-en-Provence (lieu-dit Saint-Antoine) de s'apprêter à retrouver son lustre d'antan. L'opération est financée une nouvelle fois par l'Agence de l'eau et le Fonds européen pour le développement régional (FEDER).

### L'entretien des cours d'eau

Les travaux engagés depuis de nombreuses années sur l'entretien du Verdon et de ses affluents se sont poursuivis : sur la Lance, le Verdon, le Jabron, l'Artuby, la Bruyère, la Lane et l'Auvestre. Au programme : suppression des arbres menaçants, enlèvement d'embâcles, dévégétalisation de bancs de galets, enlèvement d'espèces exotiques envahissantes... afin de garantir la sécurité publique et de préserver le patrimoine naturel. Ainsi, pour l'année 2021, ce sont près de 56 km de rivières qui ont été entretenus par les entreprises et 50 km par l'équipe rivière. Ces travaux sont financés par l'Agence de l'eau, EDF et les 7 intercommunalités du bassin versant.

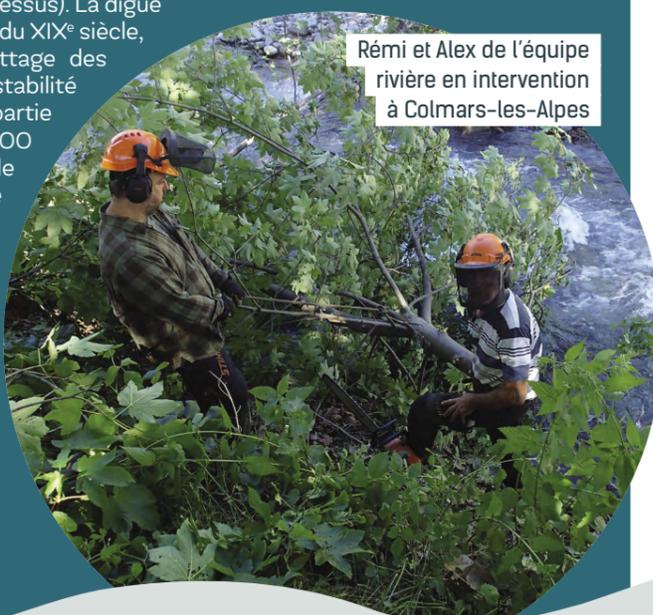
### La gestion des digues

Les premiers travaux de digue ont débuté cet automne dans le haut Verdon à Beauvezer (photo ci-dessus). La digue des Relarguiers, datant du XIX<sup>e</sup> siècle, a fait l'objet d'un abattage des arbres menaçant sa stabilité et de la reprise de sa partie aval sur environ 200 mètres. Des rangées de blocs rocheux ont été enfouies dans la continuité de la digue sous le lit du Verdon, pour empêcher le creusement du Verdon sous l'ouvrage. Et des blocs ont été réaménagés sur la surface de la digue côté cours d'eau. Des plantations

arbustives d'essences locales sont prévues pour le printemps prochain sur le haut de la partie confortée. Le financement de l'opération est assuré par la communauté de communes Alpes Provence Verdon.

### La préservation des zones humides

Depuis 2020, l'inventaire des zones humides du bassin versant est réactualisé. En parallèle, un plan de gestion stratégique de ces zones est en cours. L'ensemble de ce travail va permettre d'appréhender la thématique des zones humides dans sa globalité. L'étude et le poste de technicien zones humides sont financés par l'Agence de l'eau et les 7 intercommunalités du bassin versant.



Rémi et Alex de l'équipe rivière en intervention à Colmars-les-Alpes

## GORGES DU VERDON UNE SAISON PLEINE DE NOUVEAUTÉS

La saison 2021 a vu la mise en place de nouveaux services au cœur des Gorges du Verdon pour améliorer l'accueil des visiteurs et assurer la préservation des sites afin de répondre aux objectifs fixés dans le cadre du Grand Site de France en projet.

Suite à la première année d'expérimentation en 2020, la navette Blanc-Martel a repris du service sur une période élargie du 13 mai au 7 novembre. De son côté, après plusieurs mois de travaux, un accueil sur site au Point sublime / Couloir Samson (commune de Rougon) a été expérimenté entre juin et septembre. Petit retour sur cette saison touristique et ses nouveautés...

### Un chantier à la hauteur de la notoriété des Gorges du Verdon



Le Point sublime est un lieu de passage et de découverte incontournable des Gorges du Verdon, qui offre un point de vue saisissant sur l'entrée du grand canyon. Malgré la forte fréquentation, le site n'avait jamais fait l'objet d'un projet complet d'accueil et, ces dernières années, les dysfonctionnements se sont multipliés : stationnement, circulation, manque d'équipements (signalétique, toilettes...), dégradation de certaines zones (érosion du sol, déchets abandonnés...). Le projet de requalification du site du Point sublime vise donc à fluidifier les accès et les modes de déplacement, à améliorer l'accueil des visiteurs, tout en préservant cet environnement exceptionnel.

Après plusieurs mois de travaux menés entre l'automne 2020 et le printemps 2021, la première tranche des travaux a été finalisée en amont de la saison touristique. La deuxième devrait démarrer début 2022 avec la construction du futur bâtiment d'accueil (Maison de site).

Les aménagements sont issus de plusieurs années de travail de conception, de discussions, de validation du projet, et répondent aux attentes d'intervention en site classé. Dans ce cadre, les choix de matériaux et les partis pris bénéficient d'un suivi attentif des services de l'Inspection des sites et du corps des Architectes des bâtiments de France.

Les travaux sur la voirie ont été réalisés par le Département des Alpes-de-Haute-Provence. La requalification globale du site est portée et coordonnée par le Parc naturel régional du Verdon.

Les travaux réalisés sur les sites, pour un coût total de plus d'1,3 million d'euros, sont portés par le Parc du Verdon, et financés par l'Europe (FEDER-POIA), l'État (CIMA et DREAL OGS), la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Alpes-de-Haute-Provence, la SCP et le Parc dans le cadre du programme Espace Valléen « Voir le Verdon en GRAND ! ».



Équipements temporaires d'accueil mis en place pour la saison 2021 en attendant la construction de la future maison de site

© Photo Lovely roistes



### Une navette Blanc-Martel plus accessible...

La navette propose un service de transport facilitant l'accès au sentier Blanc-Martel avec l'objectif de fixer les automobilistes-randonneurs sur le village de La Palud-sur-Verdon, permettant ainsi de réguler les flux et le stationnement en cœur de site. Le service de navette, repris par le Parc depuis 2020, est assuré le matin, au départ de La Palud-sur-Verdon, jusqu'au chalet de La Maline (départ du sentier). L'après-midi, le retour des randonneurs s'effectue depuis le Point sublime (arrivée du sentier) jusqu'à La Palud-sur-Verdon.

Après une première année de service en 2020 dans un contexte sanitaire inédit, cette deuxième édition du service a connu plusieurs évolutions.

Tout d'abord, en terme de connexion aux réseaux de transports existants : en plus de sa liaison avec la ligne régionale BV1 (Riez-Castellane), des correspondances ont été rendues possibles, avec la ligne Transagallo L132 (Manosque-Riez) portée par Durance Luberon Verdon Agglomération. À l'heure d'une demande autour des activités sportives de nature plus sobres en énergie et plus respectueuses des sites et de la biodiversité, offrir la possibilité de venir randonner dans les Gorges sans voiture (depuis Castellane / Gréoux-les-Bains / Riez / Roumoules / Moustiers-Sainte-Marie) trouve désormais une traduction concrète dans cette offre de transport.

Autre nouveauté en 2021, la mise en place d'un outil de réservation en ligne (<https://navette.parcduverdon.fr>), permet aux randonneurs de se renseigner sur le sentier et de réserver et acheter son billet en amont. Cet outil de réservation offre aux randonneurs une expérience de visite plus sereine en réduisant la pression automobile sur les sites. Cette fonction permet d'anticiper sur l'ajustement du service en fonction de la demande, tout en fixant des limites pour réguler les flux sur un sentier escarpé et particulièrement fréquenté.

Le bilan de cette deuxième année de service est très positif, malgré un démarrage de saison décalé (13 mai) en raison du contexte sanitaire. La navette a ainsi transporté plus de 15 000 personnes, soit environ 130 personnes par jour, avec un taux de remplissage de près de 100 % en cœur de saison. L'estimation du bilan carbone, dressée à partir du nombre de passagers transportés et du nombre de kilomètres évités en voiture individuelle est encourageante puisqu'il se situe autour de 32 tonnes de CO<sup>2</sup> évitées sur cet espace de nature.

L'outil de réservation a très bien été accueilli pour cette première année : plus de 3 billets sur 4 ayant ainsi été vendus en ligne (il reste toujours la possibilité de prendre un billet à bord pour des places non réservées). À ce titre, il faut saluer l'effet bénéfique d'une communication large, avec la précieuse collaboration des offices de tourisme, des communes, des hébergeurs... qui ont promu activement ce nouvel outil.

### Un accueil de qualité pour informer, entretenir et gérer les sites naturels

Le nouveau Point sublime a accueilli ses premiers visiteurs dès la fin des travaux, mais ce n'est que progressivement, sur le mois de juin, que les équipements d'accueil saisonniers ont été installés : toilettes sèches et espace d'accueil temporaire en attente de la Maison de site, signalétique d'information...

Pour assurer un accueil et une information de qualité, une équipe de 5 agents saisonniers a été recrutée et formée. Présents en continu sur site de 8 h à 20 h de mi-juin à fin septembre, les agents ont assuré plusieurs missions réparties entre l'accueil et l'information des visiteurs, la gestion du stationnement et des équipements liés, et l'entretien du site.

Pour financer cet accueil, le parking du Point sublime a été rendu payant du 1<sup>er</sup> juillet au 26 septembre. Les tarifs proposés ont permis de rendre à ce parking de courte durée, sa vocation de découverte du belvédère pour un public familial, permettant une meilleure rotation des véhicules et dissuasifs sur la durée pour éviter au maximum les stationnements longs en lien notamment avec la pratique du sentier Blanc-Martel (d'où la possibilité d'utiliser la navette ou l'autre parking longue durée en contre-bas au Couloir Samson).

Sur la saison, ce sont environ 22 000 véhicules qui ont stationné sur le parking du Point sublime. Parmi ces visiteurs, 73% sont restés sur site sur une durée inférieure à 45 minutes (soit un ticket de stationnement à un tarif inférieur ou égal à 1,5 €).

Sur le secteur du Couloir Samson, la nouvelle aire de stationnement avec des toilettes sèches a été ouverte du 29 juillet au 19 septembre. Deux agents saisonniers ont accueilli les visiteurs, entretenu le site et géré l'encaissement du stationnement de 7 h 30 à 20 h.

Au total, ce sont presque 3 600 véhicules qui ont été accueillis sur la zone de stationnement payante à la journée et dédiée à la pratique d'activités de pleine nature (randonnée, escalade, activités aquatiques...).

Le parking réservé aux professionnels de ces activités a, lui aussi, connu une bonne fréquentation. 39 macarons de stationnement (abonnements pour la saison) ont été vendus au total.

Les retours des visiteurs comme des usagers professionnels de ces nouveaux espaces organisés et gérés ont été positifs. La présence humaine, l'information diffusée, l'entretien des sites... ont largement été plébiscités.



### Le Grand Site de France en projet, une ambition pour les Gorges du Verdon



Les Grands Sites de France ont en commun d'être des sites classés (Loi du 2 mai 1930 sur «la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque»).

Les responsables des Grands Sites poursuivent une ambition commune : préserver l'esprit des lieux au cœur de leur action, afin que chaque visiteur, aujourd'hui et demain, puisse vivre une expérience et ressentir l'histoire et le caractère des lieux.

Un Grand Site est donc un territoire remarquable qui accueille un large public et est engagé dans une démarche de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur, l'attrait et la cohérence paysagère. En France, une cinquantaine de sites sont engagés dans cette démarche et une vingtaine sont labélisés Grand Site de France. C'est le cas, par exemple, de la Baie de Somme, du Puy de Dôme ou du Pont du Gard.

Les Gorges du Verdon ont été classées en 1990. Elles font l'objet d'une fréquentation annuelle estimée à plus d'un million de visiteurs et possèdent une renommée internationale. Face aux problèmes de gestion engendrés par cette fréquentation, les collectivités locales et l'État ont souhaité mettre en place une démarche Grand Site, animée par le Parc du Verdon depuis 2002.

Le projet Grand Site des Gorges du Verdon prévoit plusieurs types d'actions : mobilité douce, aménagement, signalétique, accueil, actions de préservation... C'est le cas de la navette Blanc-Martel ou de la requalification du site du Point sublime / Couloir Samson et d'autres à l'étude, comme la réflexion autour de l'évolution de l'offre touristique sur la Route des Crêtes.

## RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI



Cet automne, deux chantiers haut-perchés ont démarré. À Quinson, il s'agit de la chapelle Sainte-Maxime visible en surplomb des basses gorges. L'entreprise Amak a eu en charge la reprise de la toiture des chapelles du XVII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> ainsi que la maçonnerie d'une tour. La difficulté d'accès a nécessité un hélitreuillage des matériaux. Ces travaux ont été l'occasion, pour l'archéologue Philippe Borgard et des médiévistes Daniel Mouton et Thierry Pécout, de revoir l'histoire du site, avec l'hypothèse que ce lieu ait été le berceau de la famille des Castellane avant leur déplacement vers le castrum de Braux.

À Bargème, c'est le pont qui enjambe l'Artuby dans les gorges de Saint-Laurent qui fait l'objet de soins attentifs. Xavier Boutin, maître d'œuvre, a sélectionné les entreprises qui vont permettre la sauvegarde

de cet ouvrage inattendu qui desservait autrefois un moulin à farine. Ces travaux demandent des spécialistes des travaux en hauteur, avec une intervention en milieu risqué. Le printemps accueillera la réouverture du sentier qui pourra être de nouveau foulé par les randonneurs.

Ces deux chantiers ont été réalisés par les communes grâce à l'appui du Parc et aux financements de la Région Sud, de la Fondation du Patrimoine et du Département du Var (pour le pont).



© Crédit A. Ambroise

## ESPARRON-DE-VERDON S'ENGAGE POUR LA NATURE

Lors du Congrès mondial de la nature qui s'est déroulé à Marseille en septembre 2021, 17 collectivités ont obtenu la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN). Et parmi elles, la commune d'Esparron-de-Verdon, deuxième commune du Parc à être labellisée, après la commune de Gréoux-les-Bains en 2019 !

Cette labellisation vient encourager et valoriser leur engagement à mettre en œuvre, d'ici les trois prochaines années, des actions concrètes en faveur de la biodiversité. Le Parc du Verdon a épaulé la commune dans le montage de sa candidature et sera bien sûr à ses côtés pour aider les élus à concrétiser leurs projets.

Parmi les ambitions que s'est données la commune, celles entre autres :

- élaborer un plan local d'urbanisme ambitieux pour la prise en compte de la biodiversité ;
- favoriser la biodiversité dans la gestion des espaces extérieurs : bords de route et espaces verts ;
- réfléchir, en lien avec les communes voisines, à comment mieux préserver les basses gorges du Verdon d'une fréquentation touristique exponentielle qui pourrait à terme impacter durablement les milieux et leurs espèces (dérangement, déchets...) ;
- recueillir les envies et propositions d'actions de la part des habitants.



## DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX

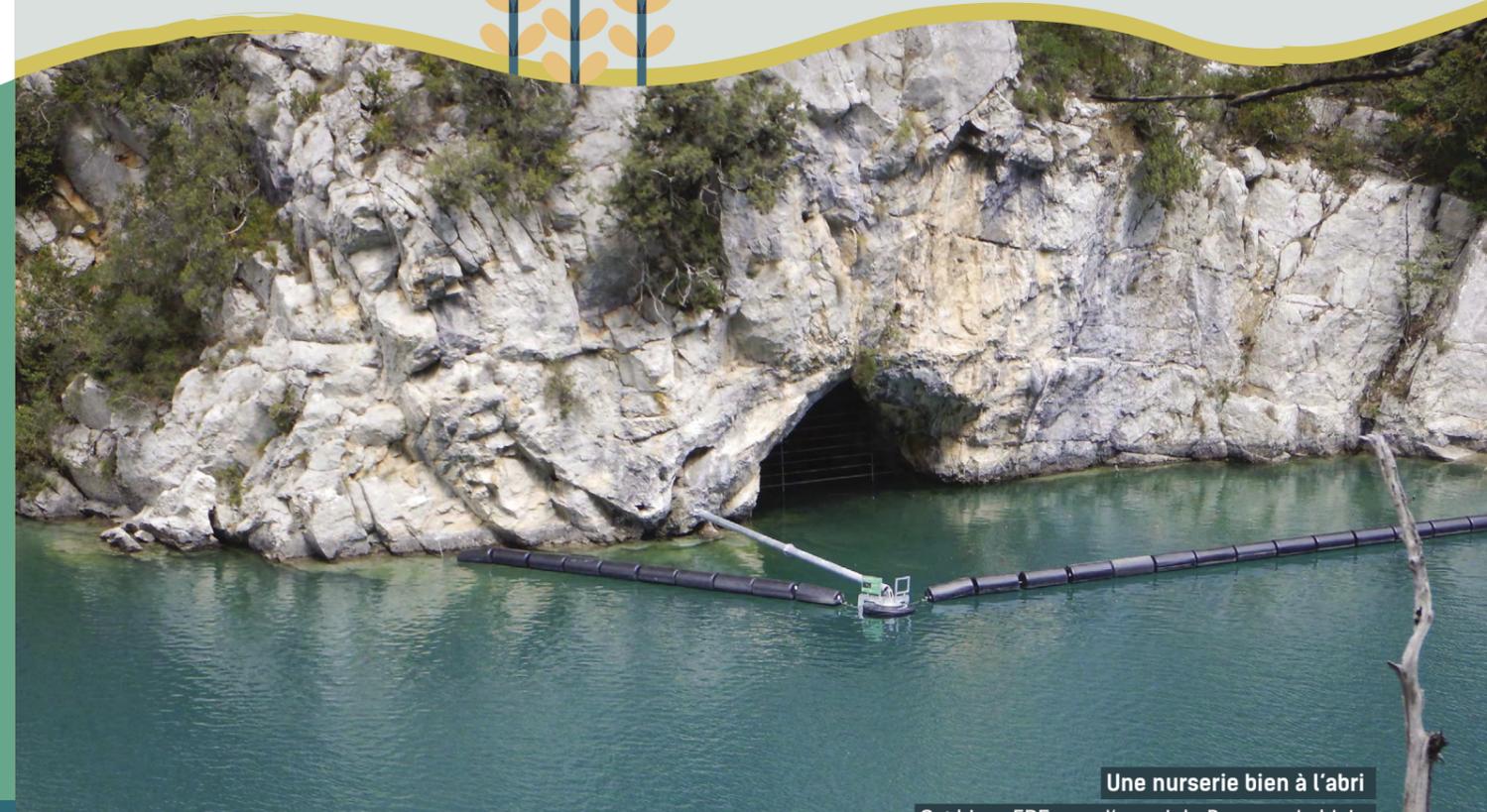
Après Rougon en 2017, Allons, Blieux, Brenon et Peyroules viennent de rejoindre les 722 communes labellisées par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN).

Ce label valorise les efforts des communes pour rénover leur parc d'éclairage public et sensibiliser leur population aux enjeux de la pollution lumineuse : protection de la biodiversité nocturne, économies d'énergie, qualité de l'éclairage et préservation du ciel nocturne... Ces communes pratiquent à cette fin une coupure de l'éclairage

en cœur de nuit, un critère clef du label, qui permet de réaliser au moins 30 % d'économie sur leur budget électricité !

Le Parc propose aux communes volontaires de pratiquer l'extinction nocturne (5 à 6 h minimum en cœur de nuit), de sensibiliser leurs habitants aux enjeux de la pollution lumineuse (conférence et propositions d'animations diverses : observation du ciel, balade nocturne contée, musicale, naturaliste...), en s'appuyant notamment sur des événements nationaux (ex. « Le Jour de la nuit », « les nuits des étoiles »).

Au passage, n'oublions pas que nous pouvons tous agir par des pratiques d'éclairage extérieur plus responsables (ex : coupure la nuit ou installation de détecteurs de présence, lampes performantes...).



Une nurserie bien à l'abri

Cet hiver, EDF avec l'appui du Parc, par le biais d'un contrat Natura 2000 (financements européen et nationaux), a mis en place des bouées flottantes et des panneaux d'informations, autour de l'entrée d'une grotte, en partie ennoyée, dans les basses gorges du Verdon. Ce dispositif a pour but de prévenir le public que cette grotte est une nurserie d'importance nationale pour 4 espèces de chauves-souris. Vous saurez désormais quel trésor elle renferme et pourrez participer à sa préservation, en restant loin de l'entrée, en respectant la quiétude des lieux (lumière, cris et musique proscrits).

## AINSI VA LA VIE DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE SAINT-MAURIN

Créée en 2009 sous l'impulsion du Parc du Verdon et de la commune de La Palud-sur-Verdon, c'est la plus petite réserve de la Région (27 ha). Petite mais d'une grande richesse, plusieurs actions ont été réalisées ces 12 dernières années pour la préserver. Face au nombre croissant de visiteurs qui arpentent le Verdon, des balisages, un belvédère et des pas japonais ont été installés pour permettre au public de découvrir les différents milieux sans les abîmer. Cette année fut marquée par deux événements particuliers sur la réserve. D'une part, l'éboulement naturel de l'une des cascades de tuf a induit un changement de paysage. D'autre part, la découverte par les services archéologiques du Département de différentes constructions liées au prieuré déjà connu sur la réserve.



Aussi, un grand bravo à la commune pour cette reconnaissance ! Leur engagement est un signal très encourageant pour tout le territoire et la mise en œuvre de la future Charte du Parc.

En 2021, la commune de Blieux a également sollicité l'appui technique du Parc du Verdon car elle souhaite présenter sa candidature pour 2022. Blieux part avec de nombreux atouts, à commencer par la vaste surface et qualité de ses espaces naturels, sa labellisation « Villes et villages étoilés » et une bonne connaissance de la biodiversité communale après les inventaires citoyens de la biodiversité réalisée en 2016, ainsi que la démarche Natura 2000. Nous souhaitons à Blieux de voir ses envies et efforts récompensés en 2022 et rejoindre ainsi les communes labellisées de Gréoux-les-Bains et d'Esparron de Verdon !



À lire : **Fertilité des sols en culture de lavandin**

**Connaissances et pratiques agroécologiques sur le plateau de Valensole**

La reconquête de la fertilité des sols agricoles est un sujet primordial sur le plateau de Valensole qui cumule de nombreux enjeux agro-environnementaux. Cette thématique est au cœur de la démarche REGAIN qui accompagne depuis 2014 les lavandiculteurs du plateau de Valensole dans la transition de leurs pratiques vers l'agroécologie.

Le Parc a édité un guide technique sur la fertilité des sols en culture de lavandin : à travers de nombreux témoignages et résultats d'études, vous y trouverez des informations sur les sols agricoles du plateau de Valensole et les premières observations des effets des différents systèmes de culture sur leur fertilité. Et comme on n'observe jamais assez son sol pour mieux le comprendre, ce guide comporte également des fiches pratiques qui vous donneront les modes d'emploi et illustrations de tests simples pour observer et mieux comprendre vos sols.

Guide téléchargeable sur [www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)



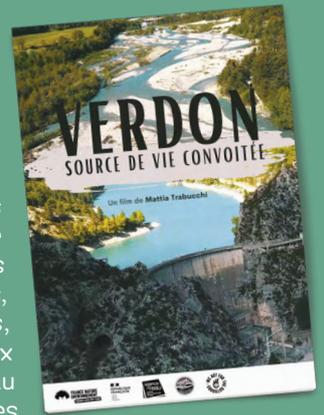
À voir : **Webdoc « le Verdon source de vie convoitée »**

France Nature Environnement a élaboré un webdocumentaire *Verdon source de vie convoitée* qui permet d'entendre et de comprendre les points de vue d'ethnologue, sociologue, archéologue, usagers et gestionnaires de la rivière. Ce documentaire agrémenté de liens vers différents supports (vidéos, interviews, images d'archives, ouvrages...) permet de mieux comprendre l'importance de l'eau du Verdon et ses différents usages passés, présents et à venir.

Un support pour parler et faire parler du Verdon, disponible sur la plateforme :

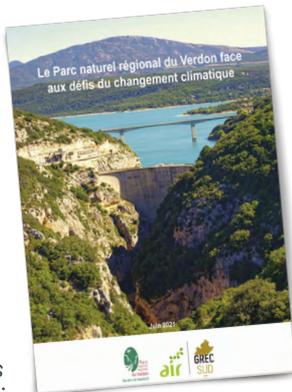
<https://coexistences.fnepaca.fr>

Rubrique les Web-docs. Le Parc du Verdon a accompagné FNE PACA dans l'identification des enjeux autour de ce bien commun d'importance régionale et des partenaires à interviewer. Bon visionnage



À lire : **Cahier « Le Parc naturel régional du Verdon face aux défis du changement climatique »**

Commandé par le Parc du Verdon et réalisé par le GREC-SUD (Groupe régional d'experts sur le climat en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur), ce document s'inscrit dans la série des cahiers territoriaux de ce dernier, proposant un état des lieux des connaissances scientifiques sur les tendances climatiques et l'ampleur des impacts associés aujourd'hui et demain.



À l'heure où habitants et acteurs locaux s'interrogent sur la pérennité des activités économiques et l'évolution de la biodiversité et de leurs paysages, ce cahier évoque aussi des pistes d'adaptation d'afin d'anticiper les changements à venir.

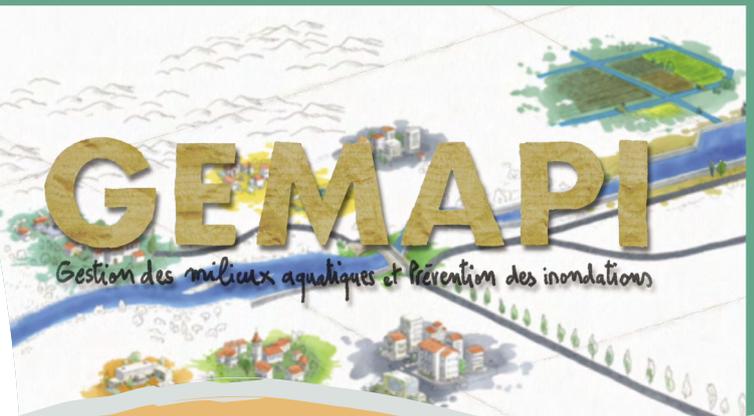
Cahier téléchargeable sur [www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)

À voir : **EPAGE, GEMAPI... pas tout compris ?**

Une première vidéo animée et pédagogique a été réalisée pour expliquer ce qu'est la compétence GEMAPI et comment elle s'organise sur le bassin versant du Verdon. Une série de 4 vidéos suivra pour approfondir chacun des volets d'actions de la GEMAPI : l'entretien de la ripisylve, la préservation des zones humides, l'hydromorphologie et la gestion des digues.

Toutes visibles actuellement ou prochainement sur

[www.youtube.com/parcduverdon](http://www.youtube.com/parcduverdon)



**ABONNEZ-VOUS !**

Vous ne recevez pas cette lettre d'informations directement dans votre boîte aux lettres, ou pour être sûr de la recevoir personnellement, abonnez-vous gratuitement et simplement en nous transmettant votre adresse postale sur [info@parcduverdon.fr](mailto:info@parcduverdon.fr) ou au 04 92 74 68 00

